

Nouveau !

CONFÉRENCE D'ACTUALITÉ

L'ENTREPRISE FACE AUX CYBER-RISQUES : COMMENT LUTTER CONTRE UN PHÉNOMÈNE EN EXPLOSION ?

JEUDI 8 JUIN 2017, À PARIS (9H - 17H30)



ÉDITO

Madame, Monsieur,

Les inquiétudes des entreprises face aux menaces en matière de cybercriminalité sont de plus en plus importantes. En effet, on assiste actuellement à une explosion du phénomène.

D'après la 8^{ème} édition de l'étude PwC sur la fraude en entreprise, intitulée « Global Economic Crime Survey 2016 », les entreprises de l'hexagone sont de plus en plus victimes de fraudes, le taux de 68% atteint cette année est en progression de 13 points par rapport à l'étude PwC parue en 2014, soit un taux largement supérieur à celui constaté au niveau mondial (36%).

Bien que stable au niveau mondial (36% en 2016 contre 37% en 2014), le taux de fraude constaté en France a plus que doublé en 7 ans : 68% des entreprises françaises ayant déclaré avoir été victimes d'une fraude au cours des 24 derniers mois, contre 55% en 2014, 46% en 2011 et 29% en 2009. Parmi les cinq grands types de fraudes répertoriés, la cybercriminalité apparaît comme le risque majeur à l'avenir en France : 73% des dirigeants français anticipent une augmentation du risque de cybercriminalité. Au cours des 24 prochains mois, une très forte hausse de cybercriminalité et de la fraude aux achats est attendue.

Pour **faire face à cette menace et limiter les risques de préjudice économique et de responsabilité juridique** qui pèsent sur l'entreprise victime, il est indispensable de **mettre en place des moyens de prévention et d'action** au sein des organisations. Appréhender le risque est primordial et doit s'accompagner de la **mise en place d'une stratégie de cyber-sécurité efficace** pour réduire les risques, mais également d'une connaissance des réflexes juridiques et techniques pour réagir en cas de cyber-attaques.

Pour ce faire, ELEGIA vous propose de **faire le point et de vous donner les moyens adéquats**, au cours d'un séminaire incontournable le 8 juin 2017, vous permettant de répondre utilement aux cyber-attaques limitant ainsi la propagation du phénomène.

Au cours de cette journée, **nos experts dresseront le panorama juridique des infractions en matière de cybercriminalité** et dérouleront les réponses appropriées.

Dans l'attente de vous accueillir, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Géraldine LAMORIL

Docteur en droit, Consultante Formation Droit des affaires
ELEGIA Formation

OBJECTIFS

- **Identifier la diversité des risques et cyber-menaces** au sein de l'entreprise
- **Mettre en place les stratégies techniques et juridiques** pour diminuer le risque
- **Limiter sa responsabilité juridique** en cas de faille interne
- **Adopter les bons réflexes** en cas de cyber-attaque
- **Connaître les droits et principes en matière de riposte, d'enquête et de preuve** dans le cyber-espace

INTERVENANTS

Monsieur Laurent CELERIER, Capitaine de vaisseau, État-major de la Cyber-défense, Ministère de la Défense,

Madame Anne SOUVIRA, Commissaire Divisionnaire, Chargé de mission aux questions liées à la cybercriminalité au Cabinet du Préfet de Police de Paris, ancien chef de la BEFTI (brigade d'enquêtes sur les fraudes aux technologies de l'information)

Monsieur Antoine LAUREAU, Consultant expert en cyber sécurité, expert près la Cour d'appel de Versailles

Maître Henri de la MOTTE ROUGE, Avocat IP/IT/ Cybercriminalité, Responsable du Cycle l'Avocat Connecté à l'EFB, Délégué du Bâtonnier au sein de l'ADIJ et de la Commission numérique du Barreau de Paris

Maître Vincent NIORE, Avocat pénaliste, Ancien Membre du Conseil de l'Ordre, Délégué du Bâtonnier aux Perquisitions, Membre du CNB, Président de l'Institut de Droit pénal du Barreau de Paris

Madame Myriam QUEMENER, Magistrat, Docteur en droit, conseillère au Ministère de l'intérieur en charge de la lutte contre la cyber-menace

Un intervenant de l'ANSSI (sous réserve)

CONFÉRENCE D'ACTUALITÉ

L'ENTREPRISE FACE AUX CYBER-RISQUES : comment lutter contre un phénomène en explosion ?

JEUDI 8 JUIN 2017, À PARIS (9H - 17H30)

PROGRAMME (susceptible d'être complété et enrichi en fonction de l'actualité en cette matière)

8h45 Accueil des participants

9h Début de séance

1. Un contexte d'explosion de la cyber-menace

- Les acteurs à l'échelle mondiale et géopolitique : quelles tendances ?
- La menace interne volontaire ou involontaire : agissements de l'entreprise, collaborateurs anciens ou actuels
- La menace externe dominée par l'appât du gain et l'économie R&D : espionnage, criminalité organisée et réseaux, diversité des profils hackers
- L'étendue des préjudices pour l'entreprise : financiers, image, responsabilité pénale en recrudescence

2. Panorama juridique des infractions en matière de cybercriminalité

Prévenir et répondre aux attaques extérieures

- Les atteintes au STAD (Système de Traitement Automatisé de Données)
- Application du droit pénal au cyber-espace : vol, escroquerie, abus de confiance, association de malfaiteur
- Phishing et rançongiciel
- Attaque en déni de service et sabotage des systèmes
- E-réputation

Analyser les risques internes de cyber-déviances pour l'entreprise

- Données personnelles
- Spamming
- Cyber-surveillance et contrôle des salariés
- Cyber-espionnage, IMSI Catcher

3. Cyber-sécurité : l'entreprise premier acteur de sa défense

- Mise en place d'une politique de sécurité et de prévention : quels écueils éviter ?
- Rôle et préconisations de l'ANSSI
- Mesure du niveau de vulnérabilité interne
- Mise en place de procédures d'anticipation, de veille et de gestion des incidents
- Focus sur la notion de légitime défense
- Réflexes juridiques et techniques en cas de cyber-attaques
- Risque de responsabilité en cas de faille
- Obligations particulières des OIV et des FSCE (fournisseurs de service et communication électronique)
- Assurer le cyber-risque : comment faire ?

4. Cyber-enquêtes : quelles réponses judiciaires ?

- Aspect procédural : suivre le déroulement du dépôt de plainte au tribunal correctionnel
- BEFTI (brigade d'enquêtes sur les fraudes aux technologies de l'information) et autres services d'enquête
- Focus sur les perquisitions
- Les cyber-procédures : de l'infiltration à la captation de données informatiques
- Comment limiter la responsabilité de l'entreprise ?
- Mise en cause de la responsabilité des fournisseurs et prestataires

17h30 Clôture de séance

PUBLIC

Dirigeants et Mandataires sociaux - Directeurs ou responsables juridiques - Juristes d'entreprise - Avocats - Directeurs de services informatiques (DSI) - Responsables de la sécurité des systèmes d'information (RSSI) - Risques managers - Conseils d'entreprise - Data protection officer (DPO) - Directeurs administratifs et financiers

Ce bulletin doit être dûment complété : il est indispensable à la bonne gestion de votre dossier.
Retournez ce bulletin à ELEGIA Formation - 76 Boulevard Pasteur CS 81626 75737 Paris Cedex 15

Tél. : 01 81 69 51 51 - Fax : 01 81 69 51 00 - E-mail : elegia@elegia.fr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Société :

Adresse :

Tél. :

Fax :

e-mail :

Siret :

Le :

Oui, je m'inscris à la conférence L'entreprise face aux cyber-risques du jeudi 8 juin 2017, à Paris (Réf. S17204 - 19066)

Tarif : **994 € HT** soit 1 192,80 € TTC (restauration comprise)

Je suis abonné(e) au **Dictionnaire Permanent Droit des affaires** des Editions Législatives, à ce titre je bénéficie d'une remise **exceptionnelle de 10 %***.

N° d'abonné obligatoire :

La signature de ce bulletin signifie l'acceptation sans réserve des conditions générales de vente figurant sur notre site internet www.elegia.fr ou à votre disposition en appelant le 01 81 69 51 51.

*Remise exceptionnelle non cumulable avec d'autres promotions.

Signature et cachet de l'entreprise :

S17204